

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté).

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE.
PARAISANT LE DIMANCHE

Tous les ouvrages français et étrangers,
dont il est envoyé 2 exemplaires sont
annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50 id.

en traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris, à l'Agence Bayas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire,
éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10.
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours.
à l'AGENCE-DALGOUTTE, rue Paradis, au coin du Jardin Public.

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs.
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus.

Monaco, le 31 Mai 1868.

NOUVELLES LOCALES.

Mercredi dernier, le Duc et la Duchesse Guillaume d'Urach-Wurttemberg avec leur famille et leur suite sont partis pour Stuttgart.

LL. AA. RR. se sont rendues de Monaco à Nice par un train spécial du chemin de fer que l'administration avait mis à leur disposition : ce train était conduit par des employés supérieurs de la compagnie et il a mis une demi heure pour franchir la distance qui sépare les deux villes.

Dimanche 24 Mai, M^{sr} Flugi, Abbé Ordinaire de la Principauté, a célébré pontificalement les offices du matin et du soir. Les Autorités, le Tribunal, ainsi qu'un détachement de la Milice Nationale, y assistaient pour faire honneur au Prélat, paraissant pour la première fois dans la pompe des ornements pontificaux.

Le peuple monégasque aime les grandes et belles cérémonies, qui s'adressent tout à la fois aux sens et à l'âme et les élèvent jusqu'à Dieu ; aussi remplissait-il et au-delà, l'enceinte de la Cathédrale, avide de contempler son Pasteur, d'entendre sa voix et de recevoir sa bénédiction.

M^{sr} Flugi porte avec beaucoup de dignité la mitre et la crosse, et il édifie par la piété qui rayonne sur sa figure, lorsqu'il accomplit les divins mystères.

Après l'Évangile, le Prélat prononça un discours dans lequel il épancha les trésors de bonté et de tendresse dont son cœur surabonde, parlant tour à tour, en un langage touchant et distingué, de son insuffisance pour le lourd fardeau qui lui incombe, des regrets éprouvés en quittant sa chère solitude de Subiaco, de son zèle et de sa bonne volonté pour répondre aux vœux du Souverain Pontife qui l'envoie, de S. A. S., dont il a loué le dévouement religieux et l'auguste bienveillance, du Clergé sur le concours duquel il est heureux de compter, des Autorités et de toute la population monégasque dont le cordial et sympathique accueil l'encourage et lui fait bien espérer de l'avenir.

Cette allocution a été écoutée dans le plus religieux recueillement : Pasteur et fidèles étaient également émus.

Le même jour, à 3 heures de l'après-midi, les Autorités civiles, militaires et judiciaires et tous les fonctionnaires de la Principauté ont été présentés officiellement à M^{sr} Casaretto, Légat du Saint-Siège,

et à M^{sr} Flugi, Abbé Ordinaire de Monaco ; et le soir S. A. S. réunissait au Palais, dans un splendide banquet, les Prélats et leur suite, S. Exc. le Chargé d'Affaires du Prince près la Cour de Rome, S. Exc. le Gouverneur Général, le Clergé et les principales Autorités de la Principauté.

★ La lettre pastorale de M^{sr} Flugi adressée au clergé et aux fidèles de la Principauté, à l'occasion de sa prise de possession, est datée du 21 mai, jour de l'Ascension et rédigée en latin : nous regrettons que son étendue ne nous permette pas de la mettre sous les yeux de nos lecteurs ; mais qu'il nous suffise de dire qu'elle respire d'un bout à l'autre cet esprit de paix et de charité qui distingue le nouveau Prélat et assure le succès de sa mission au milieu de nous.

× Le 21 mai, jour de son installation, M^{sr} Flugi s'est empressé de mettre à exécution l'article 12 du Décret consistorial relatif à l'érection du Diocèse de Monaco, par lequel le Saint-Père accorde au premier aumônier de S. A. S. la juridiction spirituelle sur le Palais et ses habitants, sauf l'approbation de l'Ordinaire ; en conséquence, M^{sr} Theuret, Camérier de Sa Sainteté, Protonotaire apostolique, premier aumônier du Prince, a été nommé Curé du Palais et des résidences princières de S. A. S.

◁ M^{sr} Flugi a nommé Archiprêtre de S^{te}-Dévote, M. l'abbé Ramin, Docteur en théologie et Curé de la Cathédrale.

M. l'abbé Ramin aurait dû, selon l'usage, être nommé Archiprêtre des SS. Nicolas et Benoît, patrons de la Cathédrale, mais l'église dédiée à ces saints étant devenue abbatiale, ne pouvait être le titre d'une archiprêtrise.

Du reste, le titre d'archiprêtre de S^{te}-Dévote ne pourra manquer de plaire à notre population si fidèle au culte de la glorieuse protectrice de la Principauté.

S. Exc. M. le Baron Imberty, Gouverneur Général, a donné Lundi dernier un grand dîner auquel assistaient M^{sr} Casaretto, M^{sr} Flugi, M^{sr} Theuret, le Commandeur Naldini, les Dignitaires de la Maison du Prince, plusieurs membres du Clergé et un certain nombre de hauts fonctionnaires.

Le T. R. P. Casaretto, Abbé Général des Bénédictins et Légat du Saint-Siège, a quitté Monaco mercredi soir 27, vivement touché de l'actuel respectueux qui lui a été fait par la population monégasque et de la haute sympathie que lui ont témoignée S. A. S. Charles III et son auguste famille.

Il se rend à Gênes et de là à Rome, où il fera au Saint-Père le récit de sa mission si heureusement accomplie.

M^{sr} Casaretto est accompagné du Chargé d'Affaires de Monaco près la Cour de Rome, S. Exc. le Commandeur Naldini, dont l'intelligente activité a mené à bonne fin les négociations avec le Saint-Siège et que S. A. S. avait daigné inviter à venir prendre part aux fêtes de la Principauté.

Après le départ du Légat, M^{sr} Flugi, avec son Vicaire Général, son Chancelier et les personnes de sa suite, s'est installé provisoirement dans les appartements qui lui ont été préparés par les soins du Gouvernement dans la maison de M^{me} la comtesse de Vedel, place du Palais, en attendant qu'il puisse prendre possession de l'Évêché et du Couvent de Bénédictins auxquels on travaille activement.

Sa Sainteté a daigné conférer la croix de Commandeur de l'Ordre de St-Grégoire-le-Grand à M. le comte Adrien Piccolomini, Constil Général de Monaco à Florence et la croix de Chevalier du même Ordre à M. Henri Métivier, auteur de Monaco et ses Princes.

Mercredi dernier, dans l'après-midi, un ouvrier suisse travaillant pour le compte de M. Notari, entrepreneur de maçonnerie, était occupé à démolir un mur dans la villa Wurttemberg, lorsqu'il s'est laissé tomber du haut d'un échafaudage. Dans sa chute, ce malheureux s'est cassé la jambe. Il a été immédiatement transporté à l'Hôtel-Dieu de Monaco.

Depuis Antibes jusqu'à Bordighiera, la côte est très accidentée; les montagnes tombent à pic dans la mer; le seul endroit favorable à la prise des bains se trouve au fond de la baie de Monaco. Là, la plage est sablonneuse, très unie, et le baigneur avance dans la mer par une pente très douce. Cet avantage a été compris par l'administration de la Société des Bains qui a élevé sur ce point un vaste établissement où les baigneurs les plus difficiles trouvent tout le confortable qu'on puisse exiger. Ceci nous explique comment Monaco, la saison d'hiver terminée, peut garder en-

core une partie de ses hôtes heureux de prolonger leur séjour dans ce beau pays et d'y trouver en tout temps des distractions nouvelles.

On verra plus loin, dans notre *Courrier de Paris*, que la chaleur est insupportable sur les bords de la Seine. A Monaco du moins le vent qui s'élève de la mer tempère l'ardeur du soleil et l'air est toujours agité par les éventails invisibles de la brise.

Le café Divan de Monte Carlo, que son exposition au midi rend si agréable en hiver, n'est pas moins fréquenté en cette saison d'été, grâce à une terrasse située derrière la grande salle et exposée au nord-est. En cet endroit, jamais de soleil, mais des fleurs, de la verdure, des ombrages qui y répandent une constante fraîcheur. De là, la vue s'étend sur un ravissant paysage. Des champs d'oliviers et de caroubiers, des côteaux verdoyants comme un jardin, touffus comme une forêt et dominés par la montagne aux roches nues. Par places on voit à travers les feuillages la nappe azurée de la mer. A l'horizon les maisons blanches de la Bordighiera apparaissent confusément noyées dans une vapeur dorée. C'est un splendide décor.

Depuis le 26 mai, le bureau des postes à Monaco fait distribuer le courrier à 7 heures du matin. La levée des boîtes a lieu à midi et demi et non plus à 4 heures du soir.

C'est aujourd'hui le 31 mai; il faut dire adieu au mois cher aux poètes, mais quel adieu plus touchant que cette petite pièce de vers d'un poète parisien :

SONNET DU MOIS DE MARIE.

Au-dessus de la terre est la reine du ciel:
Son diadème est fait d'une ineffable frange,
Son adorable nom tressé d'une louange,
Son char d'or et d'azur est immatériel.

Epouse du Très-Haut et vierge d'Israël,
Simple comme la femme et plus belle que l'ange,
Quelle douce union, quel radieux mélange
De la grâce céleste et du Beau naturel!

D'une fleur de son sein elle a fait Raphaël,
D'un anneau de son doigt enchaîné Michel-Ange;
L'Art à ses pieds divins ne se croit plus mortel.

Les âmes et les lys blanchissent son autel,
Autour d'elle les cœurs sont groupés en phalange
Immuable beauté, féminin éternel!

CHARLES COLIGNY.

Nous extrayons les passages suivants d'un article publié par *l'Europe artiste* :

La petite ville de Monaco est un bijou délicatement façonné par un Froment-Meurice anonyme. Ce ne sera pas sans un vif plaisir que nous nous reposerons quelques instants à l'ombre de la promenade Saint-Martin, une des plus attrayantes curiosités de ce fantastique pays. C'est aux premières heures du jour qu'il faut venir penser et se recueillir à Saint-Martin! Quand le soleil émerge à l'horizon, les arbres qui tantôt semblaient des fantômes sinistres, des messagers de mauvais augure, empruntent alors aux feux admirables de l'astre naissant, toutes les chatoyantes couleurs du prisme. — Et le palais de Monaco! Ce n'est pas un article de journal qu'il faudrait y consacrer, mais des pages longues et serrées à travers lesquelles l'enthousiasme et les souvenirs couleraient à flots!...

Peut-être un jour nous essaierons-nous à cette étude pleine d'intérêt, et en vue de laquelle nous avons recueilli déjà un grand nombre de documents, la plupart inédits.

Mais le temps nous presse et l'espace va bientôt nous manquer. Aussi, après une halte sur la place du château gardée de loin en loin par des canons respectables, sentinelles de bronze laissées là pour attester le rôle belliqueux que cette forteresse a eu à tenir jadis, regagnons vite nos jardins de Monte Carlo qu'Emmanuel Gonzalès a rendus célèbres.

Le Casino de Monaco est un lieu de rendez-vous admirablement situé, où passent incessamment, tous les étrangers de distinction, qui habitent les principales stations d'hiver des Alpes-Maritimes. L'art musical dispose de la partie la plus belle, la mieux exposée. — L'orchestre de Monaco est sans rival en province. Il compte environ cinquante artistes, tous des maîtres, que l'archet savant de M. Eusèbe Lucas conduit tous les jours à de nouvelles victoires, dont ils ont le droit d'être fiers, car ceux qui les écoutent sont les blasés des Italiens de Paris, de l'Opéra de Vienne, des concerts sans rivaux de de St-Petersbourg ou de Rome.

Après l'immense galerie des fêtes, à droite, on entre dans le cabinet de lecture. On se croirait vraiment chez M^{me} Soufflet, au passage de l'Opéra. Tous les journaux d'Europe sont étendus sur la table. Avancez-vous sans crainte d'une demande indiscreète. Tout ici est mis gratuitement à votre disposition. Puis, nous descendrons le perron de marbre qui s'ouvre devant le péristyle, et nous irons, si vous le voulez bien, visiter l'*Hôtel de Paris*, qui est certainement le premier établissement de ce genre, non pas du Midi, mais de toute la France. Ne savez-vous pas qu'il est sous l'excellente direction de M. Folleté, un des anciens gérants du *Grand-Hôtel* du boulevard des Capucines?...

Le peuple de Monaco était heureux, de tout temps, dans sa pauvreté, car, exempt d'ambition et de besoins, il trouvait son bonheur dans les hommages de respect et de dévouement qu'il se plaisait à rendre à ses souverains. Mais la prospérité matérielle du pays, nous l'écrivons avec conviction, date du jour où l'on y a amené ces légions d'ouvriers, qui sont partout les armées de la paix, apportant avec elles la fécondité et la richesse. Ils ne détruisent pas, ils édifient. Peuvent-ils penser à faire le mal, quand autour d'eux on ne veut et on ne désire qu'améliorer leur position, et leur faire du bien?

Nous croyons utile de donner, d'après le *Progrès*, les conseils hygiéniques suivants, pour la saison que nous traversons.

Pendant la saison [du printemps comprise entre le 21 mars et le 22 juin, le soleil continue à s'élever sur l'horizon; les jours deviennent de plus en plus longs: il y a un accroissement manifeste dans la température de l'atmosphère; de là, un mouvement dans toute la nature que la chaleur vivifie, les productions végétales engourdis par le froid reverdisent; les germes déposés dans la terre reproduisent de nouveaux individus, les animaux se régénèrent et semblent recevoir une nouvelle vie.

Relativement aux influences que le printemps exerce sur l'homme, il participe de l'hiver et de l'été. La digestion est presque aussi active, aussi facile qu'en hiver; la circulation plus énergique, les battements du cœur plus précipités, l'impression artérielle plus forte et le cours du sang plus rapide. Dès lors, en raison de cette activité, le sang tend sans cesse à faire irruption au dehors, par suite d'un état pléthorique des orga-

nes. Aussi est-ce à cette époque que se produisent le plus les congestions cérébrales, les apoplexies et les maladies aiguës par les brusques changements de température.

Les maladies nerveuses, telles que la manie, l'hypochondrie, la mélancolie, l'épilepsie, s'exaspèrent presque toujours au début du printemps.

En présence de ces faits, on doit apporter la plus grande réserve d'abord dans l'alimentation et dans la manière de se vêtir.

Règle générale, le printemps est un temps où l'abstinence des mets excitants est impérieusement indiquée. L'emploi des purgatifs, des évacuations sanguines par les sangsues, est en général très-utile, afin de modérer l'effervescence vitale, et il ne faut pas oublier que la substitution rapide des étoffes légères aux habits d'hiver vient en aide aux intempéries de cette saison pour créer des maladies.

Dans l'alimentation, il est deux substances qui, en première ligne, sont l'objet de la prédilection. Le vin et le café!

Le vin a été préconisé, critiqué, conseillé, défendu tour à tour; mais il y a la vérité entre les deux extrêmes, et l'on peut affirmer que l'usage modéré du bon vin ne peut qu'être très-utile dans la saison du printemps, mais son excès est nuisible dans la même saison, plus que dans tout autre. L'action exercée par l'alcool tend à surexciter les centres nerveux, à faciliter les mouvements musculaires, à précipiter les battements du cœur, à accroître la chaleur vitale, à développer la congestion du cerveau et à aboutir à l'apoplexie.

Quant au café, son action est très-stimulante sur le système nerveux, et particulièrement sur le cerveau. Aussi faut-il se tenir en garde contre cette action, car si elle est trop souvent répétée, elle agite, chauffe le sang et use les organes.

Le café convient aux constitutions lymphatiques, aux personnes faibles, indolentes menant une vie sédentaire ou qui ont l'estomac affaibli, mais non irrité. Mais les personnes maigres, nerveuses, irritables, pléthoriques, prédisposées aux inflammations et aux congestions, feront bien de ne prendre cette boisson qu'avec modération ou mélangée d'eau ou de lait.

CHRONIQUE.

On lit dans le *Nouvelliste* :

Il n'est pas inutile de rappeler au public qu'en vertu de la convention conclue le 23 décembre 1865 entre la France, la Belgique, l'Italie et la Suisse, le délai fixé pour le retrait de la monnaie d'appoint expire le 31 décembre prochain.

Afin d'éviter des pertes, le public fera donc bien de saisir toutes les occasions de verser la monnaie à l'ancien titre dans les caisses publiques, qui la reçoivent sans limitation de quantité.

Les pièces à démonétiser sont : pour la France, celles de 20 et de 50 centimes antérieures à 1864, et celles de 1 fr. et de 2 fr. frappées avant 1866; pour la Belgique, celles de Léopold I^{er}, et pour la Suisse et l'Italie, d'une date précédant 1863.

Il avait été sérieusement question, pendant ces derniers temps, de faire, comme le dit aujourd'hui le *Sémaphore*, une petite révolution dans notre système monétaire. La pièce d'or devait être seule conservée comme étalon. Plusieurs journaux annoncent à présent que la majorité des chambres de commerce et des percepteurs, consultés, s'est prononcée pour la conservation des pièces de 5 francs d'argent.

Un jugement du tribunal de la Seine vient de définir le caractère des obligations que contractent les Compagnies de chemin de fer vis-à-vis des voyageurs.

Le dépôt de ses bagages fait par un voyageur dans une gare est de la même nature que celui fait chez les

aubergistes ou hôteliers, et doit, par conséquent, être assimilé au dépôt nécessaire.

Il s'agissait de colis volés dans les salles d'attente, avant que le voyageur les eût fait enregistrer. La Compagnie déclina toute responsabilité, en disant :

Je ne suis engagée que du moment où un bulletin de bagage a été donné en échange des colis. Jusque-là rien ne constate la présence de ces bagages et ne lie ma responsabilité.

Le tribunal a repoussé ce système et alloué au demandeur la valeur de sa malle perdue, plus 100 francs de dommages-intérêts pour la perte de temps résultant de ses démarches.

On lit dans le *Sémaphore* :

Les habitants du village de l'Etoile, première station du chemin de fer d'Aubagne à Valdonne, construisent à leurs frais une église dont cette agglomération naissante était encore dépourvue. La cérémonie de la pose de la première pierre, qui aura lieu lundi prochain, seconde fête de la Pentecôte, sera présidée par M^{gr} l'évêque de Marseille.

La cour de cassation a jugé que les marchandises expédiées en grande vitesse doivent être présentées à l'enregistrement trois heures avant l'heure réglementaire du départ des trains omnibus; sinon elles peuvent être ajournées au départ du train omnibus suivant, et cela sans qu'il soit besoin que la Compagnie se soit expressément réservé cette faveur qui résulte des règlements.

On annonce qu'au 1^{er} juillet prochain, un changement de tarif important aura lieu pour les transmissions télégraphiques entre Londres, la France et la Méditerranée. Entre Londres et Marseille, notamment, l'abaissement de la taxe pour la dépêche simple ne serait pas moindre de 66 pour cent.

Une nouvelle maladie de la vigne a fait invasion dans nos contrées méridionales. Celle-là ne s'attaque plus seulement, comme l'oïdium, à la récolte d'une année; elle tue le cep qu'elle attaque dans sa racine.

Heureusement, en même temps qu'avait lieu l'apparition du fléau, le hasard en révélait le remède à un viticulteur du département des Bouches-du-Rhône.

M. Giuseppe Giustini, de Naples, vice-président honoraire de la Société des Sauveteurs de la Gironde, vient d'obtenir une médaille du Gouvernement français. A ce propos, *La Staffetta*, publie des lettres flatteuses adressées au nouveau médaillé.

La ligne de Gênes à Savone a été inaugurée avec solennité et livrée à la circulation. Seulement, il n'y aura provisoirement qu'un train par jour. Le reste de la ligne se poursuit activement, tant du côté de la Spezzia que du côté de Nice, et on pense qu'une grande partie pourra être livrée dans peu à la circulation. Il se confirme, malgré les difficultés du moment entre les deux Compagnies, que c'est la Haute Italie qui exploitera la ligne de Gênes à Menton, et que la Compagnie des chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerranée, entre pour moitié dans l'affaire.

Le banc de quart que l'on avait de nouveau retrouvé au percement des Alpes, du côté de Bordenèche, vient d'être dépassé. Les travaux se continuent depuis quelques jours avec la plus grande activité.

COURRIER DE PARIS.

Disons quelques mots du nouvel élu de l'Académie, M. Autran dont tout le monde connaît sinon les vers, au moins la grande fortune. Chose singulière, la poésie mène ordinairement ses adeptes à

l'hôpital, et pourtant elle a fait M. Autran millionnaire, voici comment : il y a plus de vingt ans de cela, M. Autran était un petit commis, employé à la bibliothèque de Marseille. Un jour, Alexandre Dumas fils, passant par cette ville, se mit à faire quelques recherches et se lia peu à peu avec le jeune bibliothécaire. On en vint aux confidences, on parla art, poème, théâtre. — Tout vous sera facile, dit le Marseillais, vous débuterez quand vous voudrez avec un nom comme le vôtre; quant à moi, pauvre inconnu, j'ai là, dans mon portefeuille une tragédie, *la fille d'Eschyle*, qui certainement ne verra jamais la rampe. — Montrez-la moi, dit Dumas, et croyez que si je puis vous être utile, je n'y manquerai pas. Le futur auteur de *la Dame aux Camélias* lut la pièce, la trouva splendide et l'emporta à Paris. Même enthousiasme de la part de Dumas père qui court à l'Odéon, la fait recevoir, dirige les répétitions et écrit à Autran « Arrivez vite, dans huit jours, l'Odéon donne la première représentation de votre *Fille d'Eschyle*. » Grande joie de la part du jeune provincial; mais, hélas ! il n'avait pas le premier sou pour entreprendre ce long voyage. Il se souvient alors qu'il possède un parent éloigné, excessivement riche, et il s'empresse d'aller lui emprunter 500 fr. Le Crésus se fait bien tirer l'oreille, mais il finit par donner à son neveu une lettre de change de 500 fr., tirée sur son banquier à Paris. Le poète arrive, sa pièce est représentée avec succès, mais au lieu de s'étourdir dans son triomphe, il songe à la dette qu'il a contractée et se fait avancer sur ses futurs droits d'auteur la somme nécessaire pour payer tous ses frais de voyage. De retour à Marseille, il rend à son parent la lettre de change qui n'avait pas été touchée. — Bravo ! cousin, lui dit le millionnaire stupéfait, tu es à la fois économe et poète; cela ne s'était jamais vu; comme les prodiges sont rares il faut les encourager, aussi je t'adopte et tu seras mon héritier. Quelque temps après, la mort surprit le bonhomme qui avait tenu sa promesse; M. Autran avait hérité des millions et pouvait promener sa muse en carrosse doré sur le chemin de l'Académie.

Ceci se passait en 1847, c'est-à-dire dans ces temps fabuleux où les oncles ne détournaient pas leurs neveux de la littérature et où les maîtres du théâtre faisaient ouvrir les portes devant les débutants.

En l'absence de M. de Carné, directeur de l'Académie française, M. Camille Doucet, chancelier, a eu dimanche dernier l'honneur d'être reçu par l'Empereur et de soumettre à l'approbation de Sa Majesté l'élection de MM. J. Autran et Claude Bernard aux fauteuils laissés vacants par la mort de MM. Ponsard et Flourens.

L'Empereur a daigné confirmer les choix de l'Académie.

Et maintenant, parlons de la grande fête qui a eu lieu dimanche dernier, c'est-à-dire des courses de Chantilly où a été disputé le grand prix du Derby français; dès 9 heures du matin, la gare du Nord était littéralement assiégée; de quart d'heure en quart d'heure partaient des trains à grande vitesse qui ont transporté et ramené 8527 personnes; figurez-vous une ville tout entière qui se déplace; et rendons cette justice à l'administration du chemin de fer, il n'y a pas eu le moindre encombrement. L'aspect des tribunes était splendide, jamais on n'avait vu une foule pareille.

A. MAUDUIT.

HYACINTHE GISCARD, Rédacteur-Gérant.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 23 au 29 Mai 1868.

GOLFE JUAN. b. *Résurrection*, français, c. Ciafs, sable
 NICE. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, m. d.
 MENTON. brick g. *Caroline*, français, c. Vincent, vin
 GOLFE JUAN. b. *l'Elan*, id. c. Ricord, sable
 ID. b. *Trois amis*, id. c. Castillon, id.
 ID. b. *Trois sœurs*, id. c. Castagne, id.
 ID. b. *Eveline*, id. c. Oregno, id.
 GASSIS. b. *Souvenir*, id. c. Mireur, id.
 NICE. b. *Conception*, italien, c. Dagnino, m. d.
 ID. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, id.
 ID. b. *Ames du purgatoire*, français, c. Barral, id.
 GOLFE JUAN. b. *le Var*, id. c. Audibert, sable
 GOLFE EZA. b. *Ste-Réparate*, id. c. Cairasco, chaux
 GOLFE JUAN. b. *Marie Claire*, id. c. Julien, sable
 ID. b. *St-Joseph*, id. c. Victor, id.
 NICE. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, m. d.
 GOLFE JUAN. b. *Augustine*, français, c. Rossi, sable
 ID. b. *l'Assomption*, id. c. Barralis, id.
 ID. b. *Deux sœurs*, id. c. Massa, id.
 NICE. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, m. d.
 GOLFE JUAN. b. *le Var*, français, c. Audibert, sable
 ID. b. *St-Antoine*, id. c. Jeume, id.
 ID. b. *l'Elan*, id. c. Ricord, id.
 NICE. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, m. d.
 GOLFE JUAN. b. *Trois amis*, français, c. Castillon, sable
 ID. b. *Jeune Louise*, id. c. Barralis, id.
 GASSIS. b. *l'Indus*, id. c. Genoyer, chaux
 GOLFE JUAN. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, sable
 NICE. b. *Trois frères*, id. c. Forconi, m. d.
 ID. b. v. *Palmaria*, id. c. Questa, sur lest
 MENTON. b. *Cœur sincère*, id. c. Saissy, id.
 GOLFE JUAN. b. *Deux sœurs*, id. c. Massa, sable
 NICE. b. *la Rose*, id. c. Simon, bois
 ANTIBES. b. *le Clairon*, id. c. Cristin, briques
 MARSEILLE. b. *St-Joseph*, id. c. Palmaro, m. d.
 ANTIBES. b. *Deux amis*, id. c. Cristin, briques
 MENTON. b. *Mont de piété*, id. c. Ballestra, m. d.
 NICE. b. v. *Palmaria*, id. c. Questa, id.

Départs du 23 au 29 Mai 1868.

NICE. b. *Marin*, français, c. Constantin, sur lest
 ID. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, id.
 GOLFE JUAN. b. *Résurrection*, français, c. Ciafs, id.
 ID. b. *Deux sœurs*, id. c. Massa, id.
 ST-JEAN. b. *Ste-Réparate*, id. c. Cairasco, id.
 GOLFE JUAN. b. *l'Elan*, id. c. Ricord, id.
 ID. b. *Eveline*, id. c. Oregno, id.
 ID. b. *Trois amis*, id. c. Castillon, id.
 ID. b. *Trois sœurs*, id. c. Castagne, id.
 NICE. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, id.
 FINALE. b. *Conception*, italien, c. Dagnino, m. d.
 GASSIS. b. *Souvenir*, français, c. Mireur, sur lest
 NICE. b. *Ames du purgatoire*, id. c. Barral, id.
 ST-JEAN. b. *Ste-Réparate*, id. c. Cairasco, id.
 ANTIBES. b. *St-François*, id. c. Anfonsi, id.
 GOLFE JUAN. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, id.
 NICE. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, id.
 VINTIMILLE. b. *Sempre*, italien, c. Sirtori, m. d.
 GOLFE JUAN. b. *St-Joseph*, français, c. Victor, sur lest
 ID. b. *Augustine*, id. c. Rossi, id.
 ID. b. *Assomption*, id. c. Barralis, id.
 ID. b. *Deux sœurs*, id. c. Massa, id.
 ST-JEAN. b. *Ste-Réparate*, id. c. Cairasco, id.
 NICE. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, id.
 GOLFE JUAN. b. *le Var*, français, c. Audibert, id.
 ID. b. *l'Elan*, id. c. Ricord, id.
 ID. b. *St-Antoine*, id. c. Jeume, id.
 ID. b. *Trois amis*, id. c. Castillon, id.
 NICE. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, id.
 GOLFE JUAN. b. *Jeune Louise*, français, c. Baralis, id.
 GASSIS. b. *l'Indus*, id. c. Genoyer, id.
 NICE. b. *Trois frères*, id. c. Forconi, id.
 ID. b. v. *Palmaria*, id. c. Questa, id.
 MENTON. b. *St-Joseph*, id. c. Palmaro, m. d.
 NICE. b. v. *Palmaria*, id. c. Questa, id.

AVIS.

Le sieur F. GUILLEN a l'honneur d'aviser le public qu'il vient de reprendre son établissement situé *Avenue Caroline* (Condamine) et qu'il fabrique comme par le passé : bière simple, limonade-gazeuse, eau-de-seltz, sirops et liqueurs. — Entrepôt de Bière de Strasbourg et spiritueux.

DÉPOT DE SES PRODUITS :

Auberge du chemin de fer, rue Bassé, 46, à Monaco.
 Eau-de-seltz la b^{lle} 15 cent. — la 1/2 b^{lle} 10 cent.

A LOUER
UN VASTE MAGASIN
Pouvant servir d'Entrepôt, situé au Port de Monaco.

S'adresser à M. le Receveur des Domaines.

En vente à l'imprimerie du Journal :
MONACO ET SES PRINCES
par HENRI MÉTIVIER.
Deux volumes grand in-8° — Prix : 5 francs.

A LOUER présentement **UN BON PIANO.**
S'adresser à M^{me} PREISS, rue du Milieu, n° 14.

A VENDRE OU A LOUER JOLIE VILLA
près du Casino.
Vue magnifique dominant le plateau de Monte Carlo.
S'adresser pour les renseignements : à M. Marquet, entrepreneur à Monaco, ou à M. Lavittonnière, employé au Casino.

LA MODE ILLUSTRÉE
Journal de la Famille, édité par la maison Firmin Didot, 56, rue Jacob, et paraissant tous les dimanches en 8 pages grand in-4°, donne chaque année plus de 1,500 gravures, représentant des sujets de travaux à l'aiguille, au crochet, en tapisserie, des modèles de manteaux, bonnets, chapeaux, etc., accompagnée de descriptions d'une rigoureuse exactitude. De plus, 24 grandes planches de patrons, dont plusieurs double format, c'est-à-dire deux fois plus de patrons que n'en donne toute autre publication de modes, fournissent à chaque mère de famille près de 500 modèles de toutes sortes de vêtements, pour elles-mêmes, pour leurs filles et pour enfants de tout âge.

Un numéro est envoyé gratis à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

QUATRE ÉDITIONS.

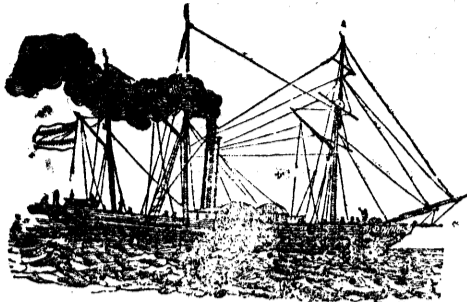
1^{re} édition. — Gravures noires dans le texte, 4 an 14 fr.
2^{me} édition. — Gravures noires dans le texte, plus 1 gravure à l'aquarelle par mois : 4 an 17 fr.
3^{me} édition. — Gravures noires dans le texte, plus 2 gravures à l'aquarelle par mois : 4 an 20 fr.
4^{me} édition. — Gravures noires dans le texte, plus 1 gravure à l'aquarelle par semaine : 4 an 25 fr.

A VENDRE:
ETUDE de M^e Bellando, Notaire (Monaco).

VOITURES pour la promenade et voyages. — S'adresser à Henri Crovetto, place du Casino.

VOITURES pour la promenade et voyages. Sangeorges, rue de Lorraine, n° 11 et place du Casino.

CORRESPONDANCE
entre Nice & Monaco.



Le service des bateaux à vapeur est réglé comme suit :

DÉPARTS DE NICE :
A 11 h. du m. et à 4 h. 1/2 du soir.
DÉPARTS DE MONACO :
A 1 h. du soir et à 10 h. 1/2 du soir.

OMNIBUS ENTRE NICE & MONACO
DÉPART TOUS LES DEUX JOURS.

De Nice à 10 heures du matin ; — de Monaco à 8 heures du matin.
Bureaux : à Nice, boulevard du Pont-Neuf. — A Monaco, place du Palais.

Omnibus entre Monaco & Menton

DÉPARTS DE MONACO :
1^{er} Départ 8 h. du m. — 2^e départ 1 h. du soir.
3^e — 4 h. du soir. — 4^e (du Casino) 10 h. soir.
DÉPARTS DE MENTON :
1^{er} départ 10 h. du matin — 2^e départ 1 h. du soir
3^e — 4 h. 1/2 du soir — 4^e — 7 h. —

Prix des places : fr. 1 50 — à Monaco, place du Palais ; — à Menton au bureau des Messageries Impériales

HOTEL DU PRINCE ALBERT

tenu par E. REY
Place du Palais, Monaco
Cet hôtel entièrement remis et meublé à neuf offre aux familles Etrangères le calme et la tranquillité d'une maison particulière.
Pension, Restaurant — Salon et Café fumoir
On parle Allemand, Anglais, Français et Italien.

Restaurant de Strasbourg. — Route de Menton, en face le Casino. — Livraison de bière à domicile.

HOTEL D'ANGLETERRE, Avenue de Monte Carlo, près le Casino.

HOTEL DE RUSSIE, tenu par Ange Gaziello. Quartier du Port, à la Condamine.

VILLA BELLA

Appartements meublés, Pension des Familles
Quartier des Moulins
Situation exceptionnelle avec vue splendide sur la mer.
Pianos et musique.

JOLIES VILLAS POUR 22,000 FRANCS.
Facilité de paiement. — S'adresser à M. de Millo.

Hôtel et Restaurant de Lyon, rue du Milieu, 23. — Table d'hôte et pension. — Chambres meublées.

HOTEL DE FRANCE, rue du Tribunal et rue de Carmes. — Table d'hôte et pension.

CAFÉ ET RESTAURANT tenu par J.-B. BARRIERA. Déjeuners à 2 fr. et Dîners à 2 fr. 50. — Pension.

BAINS DE MER DE MONACO
SAISON D'ÉTÉ 1868.

La rade de Monaco protégée par ses promontoires est une des plus paisibles de la Méditerranée. La chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer. Le fond de la plage, ainsi qu'à Trouville, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse au contact. — Cabines élégantes et bien aérées.

Bains d'Eau douce et Bains de Mer chauds.
Le Casino, qui s'élève à Monte Carlo, en face de la mer, offre à ses hôtes les mêmes distractions et agréments que les établissements des bords du Rhin, Wiesbaden et Hombourg. — Nouvelles Salles de Conversation et de Bal. — Cabinet de Lecture où se trouvent toutes les publications Françaises et Etrangères. — Concert l'après-midi et le soir. — Orchestre d'élite.

Le Trente et Quarante se joue avec le Demi refait et la Roulette avec un seul zéro.

Grand Hôtel de Paris, à côté du Casino. Cet Hôtel l'un des plus somptueux et des plus confortables du littoral de la Méditerranée, a été considérablement agrandi cette année. **Beaux Appartements. Magnifique Salle à manger. Salon de Restaurant. Grand Café avec Billards. Cabinets particuliers. — Cuisine française.**
La ville et la campagne de Monaco renferment des Hôtels, des Maisons particulières et des Villas, où les familles étrangères trouvent des logements à des prix modérés. — **Station Télégraphique.**

Le nouveau et superbe bateau à vapeur le CHARLES III, fait le service des Voyageurs entre NICE et MONACO plusieurs fois par jour en trois quarts d'heure.

On se rend de PARIS à MONACO par le chemin de fer de la Méditerranée en vingt-trois heures ; de LYON en seize heures ; de MARSEILLE en six heures.